

## CONCILIATION(S)

### Appel à contribution

*INITIO : Revue sur l'éducation et la vie au travail*

Numéro 7

**Par Julien Berthaud (Université de Bourgogne),  
Xavier Conus (Université de Fribourg), Anne-Michèle Delobbe (Université Laval),  
Reine-Victoire Kamyap (Université Laval), Laurie Pageau (Université Laval),  
Myriam Radhouane (Université de Genève) et Guillaume Ruiz (Université de  
Lausanne)**

Les mutations survenues au sein des systèmes éducatifs et du marché du travail ont conduit à repenser le lien entre formation et emploi au-delà de la seule transition entre deux séquences de vie relativement distinctes (Paul et Rose, 2008). En effet, de plus en plus, les individus sont amenés à investir l'un et l'autre de ces deux espaces, éducatif et professionnel, en menant de front plusieurs activités. La question de la conciliation formation-travail s'est ainsi logiquement imposée, que ce soit au travers du développement des formations « hybrides » telles que les formations en alternance (qui combinent formation en entreprise et formation académique), de l'essor de la formation continue ou de la formation tout au long de la vie (Huart, 2016), ou encore du salariat étudiant aujourd'hui bien ancré dans l'enseignement supérieur français par exemple (Béduwé & Giret, 2016). En outre vient s'ajouter la conciliation avec la vie privée, et pour certains, avec la vie familiale ou encore la vie associative.

Dès lors, ces conciliations peuvent amener les individus à assumer plusieurs statuts et rôles, de manière alternée ou simultanée, en vue de répondre à des attentes, qui respectivement aux rôles et statuts endossés, peuvent s'avérer différentes voire contradictoires (Stoetzel, 1978). Ainsi, la conciliation s'entend principalement sous le prisme d'un conflit à régler, à l'action de rendre compatible ce qui s'oppose, de rechercher des accords ou des solutions en vue de contenter les diverses parties. Elle semble le plus souvent retranscrire un rapport de force entre des rôles et des statuts, voire des identités, entrant en tension. Ajoutons que ces tensions peuvent transparaître au sein d'une seule et même activité professionnelle. C'est par exemple le cas des directeurs d'établissement ou encore des enseignants-chercheurs qui expriment parfois la tension résidant entre responsabilités administratives et responsabilités pédagogiques (Royal, 2008; Musselin, 2008), et auxquelles s'ajoute l'exigence de la performance scientifique pour les seconds.

Un autre exemple, dont la recherche en sciences de l'éducation s'est largement saisie, renvoie aux conciliations touchant la population étudiante. Concernant le salariat étudiant, la question est généralement traitée sous l'angle de la concurrence (Beffy, Fougère et

Maurel, 2009) : concurrence entre deux activités le plus souvent indépendantes (les études et l'activité rémunérée), entre deux statuts (celui de travailleur intellectuel et de salarié d'entreprise), entre deux temporalités (le temps de formation et le temps de l'emploi) ou encore entre deux espaces (l'espace académique et l'espace professionnel). Plus largement l'expérience étudiante est souvent décrite telle un temps d'affiliation, d'émancipation et de construction identitaire au cours duquel le jeune est amené à concilier différents rôles et statuts (Erlich, 2000). La conciliation pour ces étudiants est alors généralement présentée comme source de difficultés, d'inégalités et de tensions (Tremblay et al., 2006). Peu à peu, de nouvelles problématiques apparaissent autour, par exemple, des étudiants qualifiés d'« atypiques » ou de « non traditionnels » (Gilardi & Guglielmetti, 2011) au sein desquels sont notamment considérés les étudiants « adultes » pour la plupart en formation continue (Charles, 2016) ou encore plus récemment les étudiants parents (Régnier-Loilier, 2016). Dans ces derniers cas, le conflit des rôles apparaît maximal puisqu'il s'agit généralement de concilier les statuts professionnel, académique et familial.

La difficile conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle est également une thématique largement débattue questionnant les frontières de plus en plus poreuses entre travail et vie personnelle, entre le « privé » et le « public », comme en témoignent de récentes manifestations scientifiques (Colloque GRH du Saguenay-Lac-St-Jean, Colloque du GRESCO). Par exemple, lorsque l'activité professionnelle ne s'inscrit pas dans un cadre strictement délimité (qu'il soit spatial ou temporel), elle empiète potentiellement sur d'autres sphères, notamment privées, les frontières apparaissant d'autant plus brouillées lorsque le lieu de travail est un espace privé (Cartier et al., 2012), comme dans le cas du télétravail. De même, la question de la conciliation emploi-famille constitue un objet récurrent de la recherche avec l'augmentation constante du nombre de femmes sur le marché du travail et du nombre de familles monoparentales (Tremblay, 2012), ce qui renvoie par ailleurs aux inégalités de genre puisque la problématique de l'articulation famille-travail demeure encore fortement associée aux femmes (Fusulier, 2011).

Ce ne sont là que quelques exemples de conciliations que l'on rencontre aujourd'hui dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la vie au travail. De nombreux enjeux, individuels, sociétaux, politiques ou encore économiques, ainsi que de nombreuses variables en lien avec ces différentes conciliations demandent à être explorées. C'est pourquoi nous choisissons de consacrer ce 7<sup>ème</sup> numéro d'INITIO à la question des conciliations, variées et multiples, entre éducation, formation, emploi, famille, vie privée. Les contributions scientifiques des étudiants provenant de l'ensemble de la francophonie et de divers champs disciplinaires (histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, sciences politiques, droit, économie, sciences de l'éducation, etc.) sont les bienvenues.

## Références

- Béduwé, C. et Giret, J.F. (2016). « Le rôle de l'activité salariée dans le budget des étudiants ». In J.F. Giret, C. Van de Velde et E. Verley (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités* (pp.47-57). Paris: La documentation Française.
- Beffy, M., Fougère, D. et Maurel, A. (2009). L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires. *Économie et Statistique*, 422, 31-50.

- Cartier, M., D'Halluin, E., Lechien, M-H. et Rousseau, J. (2012). La « sous-activité » des assistantes maternelles : un rapport au métier différencié selon le positionnement social. *Politiques sociales et familiales*, n°109, 35-46.
- Charles, N. (2016). « Du public « adulte » à l'enjeu des parcours non traditionnels ». In J.F. Giret, C. Van de Velde et E. Verley (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités* (pp.263-275). Paris: La documentation Française.
- Erlich, V. (2000). « Les investissements des étudiants ». In A. Frickey (Ed.), *La socialisation des étudiants débutants. Expériences universitaires, familiales et sociales* (pp.93-138). Collection Insertion, éducation et société, Ministère de l'Éducation Nationale, n°115.
- Fusulier, B. (2011). *Articuler vie professionnelle et vie familiale: Étude de trois groupes professionnels : les infirmières, les policiers et les assistants sociaux*. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- Gilardi, S., et Guglielmetti, C. (2011). University Life of Non-Traditional Students: Engagement Styles and Impact on Attrition. *Journal of Higher Education*, 82, 33-53.
- Huart, J. (2016). Apprendre tout au long de la vie. *Administration & Éducation*, 152, (4), 105-111.
- Musselin, C. (2008). *Les universitaires*. Paris : La Découverte « Repères ».
- Paul, J-J. et Rose, J. (2008). *Les relations formation-emploi en 55 questions*. Paris: Dunod.
- Régnier-Loilier, A. (2016). « Qui sont les étudiants parents en France? Caractéristiques et difficultés rencontrées ». In J.F. Giret, C. Van de Velde et E. Verley (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités* (pp.277-291). Paris: La documentation Française.
- Royal, L. (2008). *Les tensions de rôle chez les directrices et les directeurs adjoints d'école*. Sherbrooke: FQDE.
- Stoetzel, J. (1978). *La psychologie sociale*. Paris: Flammarion.
- Tremblay, D-G. (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux* (3ème édition). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, G., Bonneli, H., Larose, S., Audet, S. et Voyer, C. (2006). Recherche-action pour développer un modèle d'intervention favorisant l'intégration, la persévérance et la réussite des garçons aux études collégiales. Rapport de recherche PAREA.

### **Processus d'édition**

Les propositions d'article et de compte-rendu de lecture doivent être soumises, pour évaluation par le comité éditorial, avant le **15 novembre 2017** par courriel à l'adresse suivante : [initio@fse.ulaval.ca](mailto:initio@fse.ulaval.ca).

Les propositions d'article doivent obligatoirement inclure un résumé d'au plus 1500 caractères, espaces compris.

Les comptes-rendus de lecture doivent porter sur des ouvrages récents, ils doivent

comprendre entre 1500 et 2000 mots et être divisés en deux parties distinctes : une première partie qui reprend le plus fidèlement possible les idées principales de chaque section de l'ouvrage; une seconde partie qui constitue une note critique de l'ouvrage, notamment sur le plan théorique, épistémologique et/ou méthodologique. Au besoin, cette note critique peut être appuyée par les propos d'autres auteurs (un à cinq maximum).

INITIO publie dorénavant des articles et des comptes-rendus de lecture hors thématiques. Il est donc possible, pour des étudiants des cycles supérieurs d'affiliations universitaires et de domaines disciplinaires variés, de soumettre une proposition de texte sur un thème libre touchant l'éducation et/ou la vie au travail.

Toute proposition d'article ou de compte-rendu de lecture doit être accompagnée des coordonnées complètes des auteurs:

- nom, prénom
- cycle d'études
- programme d'études
- université d'affiliation
- directeur de recherche
- adresse électronique

Les articles feront l'objet d'un processus d'évaluation par les pairs. Les comptes-rendus de lecture feront l'objet d'un processus d'évaluation par le comité éditorial. Le comité éditorial conserve la prérogative quant à la décision définitive liée à la publication d'un manuscrit.

Le respect des délais prévus constitue une condition *sine qua non* au processus de sélection d'un manuscrit au sein de ce numéro. La publication de ce numéro est envisagée pour le **printemps 2019**.

Site WEB de la revue : <http://www.initio.fse.ulaval.ca/>